

Pakistan : Innocentée, Asia Bibi est condamnée à l'exil

L'AED se réjouit de la libération d'Asia Bibi, première femme condamnée à mort au titre de la loi anti-blasphème et emprisonnée depuis 9 ans au Pakistan mais déplore l'impérieuse nécessité qui la conduit aujourd'hui à fuir son pays pour sauver sa vie.

La Cour suprême a annoncé aujourd'hui qu'Asia Bibi était acquittée. Première femme condamnée à mort au Pakistan au titre de la loi anti-blasphème, cette mère de famille chrétienne a été emprisonnée pendant 9 ans après avoir été accusée d'avoir « insulté » le prophète Mahomet – ce qu'elle a toujours fermement nié.

Un interminable drame judiciaire

L'AED se réjouit de cette décision de justice qui reconnaît l'innocence d'Asia Bibi et tient à saluer l'engagement de son avocat, Me Saif-ul-Mulook, et le courage des magistrats. Malgré la pression exercée par les groupes fondamentalistes, ceux-ci ont pris une décision juste et rationnelle qui met fin à un trop long drame judiciaire.

Pour autant, Asia Bibi et ses proches sont en danger de mort. Ils vont devoir fuir leur pays car de simples allégations de blasphème suffisent à motiver des lynchages. Le 4 novembre 2014, un couple de chrétiens accusés de « blasphème » avait été brûlé vif dans un four de la briqueterie où il travaillait.

Vers une jurisprudence Asia Bibi ?

Pour Marc Fromager, directeur de l'AED, « Après 9 ans de captivité et une permanente menace de mort, comment ne pas se réjouir pour la libération d'Asia Bibi ? Nous ne pouvons que féliciter les autorités pakistanaises pour leur courage, cette décision entraînant évidemment des troubles parmi les extrémistes musulmans du pays et exposant directement les juges à payer cette sentence de leur vie. On se souvient que le gouverneur du Penjab, Salman Taseer, avait été assassiné en 2011 simplement pour avoir pris la défense d'Asia Bibi. Nous espérons que ce jugement servira de jurisprudence pour en terminer avec les lois anti-blasphème au Pakistan. »

À cette occasion, l'AED dénonce fermement les lois anti-blasphème en vigueur au Pakistan. Cette législation inique, souvent instrumentalisée pour régler des conflits personnels, sème la terreur dans ce pays et entretient la confusion entre religiosité et fanatisme religieux. L'AED appelle les autorités de ce pays à bâtir un authentique État de droit, ce qui implique de reconnaître la liberté religieuse, et de libérer les 130 personnes actuellement détenues en raison de cette législation controversée.

Au service des chrétiens persécutés, l'AED s'est résolument engagée aux côtés d'Asia Bibi et de sa famille. En octobre 2010, elle avait pris l'initiative de mobiliser l'opinion publique internationale, ce qui avait sans doute sauvé la jeune femme d'une mise à mort expéditive. Par la suite, l'Église catholique au Pakistan avait appelé à adopter une certaine discrétion sur cette affaire, afin de ne pas compromettre une éventuelle libération, et l'AED avait alors apporté un discret soutien moral, spirituel et financier à Asia Bibi et à ses proches.



À la suite de l'annonce de cette libération, de violentes manifestations ont éclaté dans les grandes villes du pays, Islamabad, Lahore et Karachi. Les membres du parti politique islamique du Pakistan TLP, qui réclamaient à grand bruit la mise à mort d'Asia Bibi, brûlent des pneus et bloquent des routes.

Contact presse AED : Natalie Chambon natalie.chambon@aed-france.org - 01 39 17 30 17 - 06 62 03 06 30

Retrouvez nos Communiqués de Presse sur [le site de l'AED](#)

L'Aide à l'Église en Détresse est une fondation internationale présente dans 23 bureaux nationaux. Depuis 1947, elle soutient les chrétiens partout où ils sont persécutés ou menacés, intervenant dans plus de 150 pays à travers plus de 6.000 projets par an.

www.aed-france.org – www.liberte-religieuse.org - [Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux](#)

